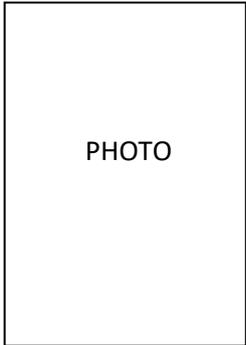




Numéro de déclaration 75640593464  
SIRET 51365547200019

**DOSSIER DE  
CANDIDATURE  
2024-2025**



**Diplôme d'État de : Conseiller en Économie Sociale Familiale**

Formation initiale       Formation initiale par apprentissage       Formation continue

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Né(e) : \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_ Dépt : ..... Ville : ..... Pays : .....  
Nationalité : .....  
N° de sécurité sociale : ..... N° INE : .....  
Adresse : .....  
Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....  
N° fixe : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ N° portable : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_  
Mail : .....@.....  
Situation de famille :  célibataire       marié-e       A un ou des enfants

*Signature obligatoire de l'étudiant-e*

**Transmission des dossiers par mail ou par courrier AVANT LE 03 MARS 2024**

**Pour compléter ce dossier, il vous sera demandé d'y joindre :**

- Le dossier de candidature avec une photo d'identité
- La photocopie de votre carte d'identité
- La photocopie de votre carte vitale
- La copie des relevés de notes obtenues au cours de vos années d'études supérieures : BTS 1ère année semestre 1, semestre 2 ; BTS 2ème année, semestre 1,
- Les appréciations de stage de BTS 1ère année et de 2ème année,
- Les photocopies de tous les diplômes et tous documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation ainsi que le relevé des notes obtenues à l'examen (à fournir dès que possible),
- Un curriculum vitae détaillé portant sur les expériences professionnelles,
- Une lettre de motivation détaillée précisant éventuellement le projet professionnel,
- Éventuellement toute pièce susceptible d'avantager votre candidature.

**En 2023-2024 l'étudiant(e) était :**

✓ **Scolarisé-e-** <sup>1</sup>

Classe : ..... Série : .....

Diplôme préparé : .....

Établissement : .....

Ville : .....

✓ **Autre situation**  préciser (salarié<sup>2</sup>, demandeur d'emploi, autre).

.....  
.....  
.....

**Reconnaissance officielle MDPH :**

RQTH :      oui                          non                          demande en cours   

Aménagements pédagogiques proposés :

Temps supplémentaire                       matériel pédagogique adapté                       mobilier adapté

autre (préciser )                     

.....  
.....

**Diplôme-s- acquis**

Titre et spécialité par ordre d'importance	Année d'obtention

<sup>1</sup> Cocher la case correspondante.

<sup>2</sup> Préciser l'emploi occupé.

## Vœux de formation

Vous indiquerez ci-dessous, par ordre de préférence, l'ensemble des vœux de formation que vous avez exprimés (y compris cette demande d'admission pour le lycée Stella Maris).

Établissement	Ville et département	Formation

## Résultats scolaires

B.T.S. ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		ANNEE DE L'EXAMEN :		
		Nom :		
		Prénom :		
		Etablissement de formation :		
		1 <sup>ère</sup> année		2 <sup>ème</sup> année
MATIERES ENSEIGNEES		S1	S2	S1
<b>BLOC 1 Expertise et conseil technologiques en vie quotidienne</b>	Economie-consommation			
	Santé-Alimentation-Hygiène			
	Habitat, logement, environnement			
	Sciences physiques et chimiques appliquées			
	Numérique et vie quotidienne			
<b>BLOC 2 Organisation technique de la vie quotidienne dans un service, un établissement</b>	Santé-Alimentation-Hygiène			
	Habitat-logement-gestion des activités			
	Sciences physiques et chimiques appliqués			
	Design d'espace, de produits			
	Gestion budgétaire, administrative, gestion des stocks			
<b>BLOC 3 Animation, formation dans les domaines de</b>	Animation, formation dans les domaines de la vie quotidienne			
	Connaissance des publics			
	Méthodologie de projet			
	Design de communication visuelle			

<b>la vie quotidienne</b>	Gestion d'une action, d'un projet			
<b>BLOC 4 Communication professionnelle – animation d'équipe</b>	Communication écrite et orale			
	Ressources humaines			
<b>BLOC 5 Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions Analyse du fonctionnement des organisations			
<b>LVE</b>				

Joindre au dossier les fiches d'appréciation des stages lors du B.T.S. ESF (première et deuxième année) ou autres formations.

Les périodes de stage (4 périodes de 4 semaines), pour la rentrée 2024-2025, sont prévues du 23 septembre au 18 octobre 2024, du 18 novembre au 13 décembre 2024, du 27 janvier 2025 au 21 février 2025 et du 24 mars au 18 avril 2025 (sous réserve de modifications).

✓ Avez-vous débuté les recherches de stage pour le DE CESF ?     OUI     NON

Si oui, dans quels secteurs géographiques ?

.....  
.....  
.....

Quelles structures<sup>3</sup> ?

.....  
.....  
.....  
.....

<sup>3</sup> Lister les structures.

✓ Avez-vous obtenu un accord de principe de la structure d'accueil ?  OUI<sup>4</sup>  NON

Si oui, indiquer :

Les coordonnées de la structure :

.....  
.....  
.....  
.....

Du professionnel titulaire du DE CESF :

.....  
.....  
.....

✓ Pour les apprentis et stagiaires de la formation continue : avez-vous contacté des structures d'alternance ?  OUI<sup>5</sup>  NON

Si oui, indiquer :

Les coordonnées de la structure :

.....  
.....  
.....

Du professionnel titulaire du DE CESF :

.....  
.....

Lors de votre formation, vous aurez à constituer un mémoire<sup>6</sup> de pratiques professionnelles (MPP) fondé sur une situation observée en stage ou sur un échange avec un conseiller en économie sociale familiale.

Vous aurez le choix entre un questionnaire social sur le public de votre choix ou un questionnaire plus professionnel sur une pratique professionnelle spécifique.

<sup>4</sup> Si oui, joindre une attestation datée, signée et avec cachet de la structure.

<sup>5</sup> Si oui, joindre une attestation d'engagement à l'embauche datée, signée et avec cachet de la structure.

<sup>6</sup> Il n'est pas nécessaire de réaliser son MPP en lien avec son lieu de stage.

**Répondez au questionnaire suivant :**

- 1. Avez-vous déjà une expérience auprès d'un CESF ?  OUI  NON
- 2. Avez-vous vu en stage ou dans le cadre d'un travail dans le social, une situation qui vous interroge ?  OUI  NON

Si oui, présentez-la en quelques phrases

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Quel est le public qui vous intéresse particulièrement ?

.....

.....

.....

5. Avez-vous déjà travaillé auprès de ce public ?  OUI  NON

6. Quelles sont les questions que vous vous posez sur ce public ?

.....

.....

.....

.....

.....

**Comment avez-vous connu notre formation ?**

- Relation, précisez : ancien élève, famille, amis
- Publicité, presse
- Entreprise
- Salon
- Forum
- C.I.O
- Annuaire
- Internet
- Journées portes ouvertes
- Établissement scolaire
- Autre (précisez) .....

# Règlement d'admission au Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale

## 1. Conditions réglementaires d'accès à la formation

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- a) être titulaire du brevet de technicien supérieur économie sociale familiale ;
- b) bénéficiaire d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'[article L. 613-5 du code de l'éducation](#). Les études, les expériences professionnelles, les acquis personnels peuvent être validés, dans des conditions définies par décret, en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Les établissements d'enseignement supérieur mettent en œuvre un enseignement modulaire capitalisable.

## 2. Modalités de candidature auprès de l'établissement de formation.

Chaque candidat à la formation<sup>7</sup> préparant au Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale doit déposer un dossier (Cf. annexe « Dossier de candidature ») auprès de l'établissement de formation au cours d'une période dont les dates sont rendues publiques par affichage sur notre site internet.

**Le dossier de candidature comprend :**

- Le dossier de candidature avec une photo d'identité
- La photocopie de votre carte d'identité
- La photocopie de votre carte vitale
- La copie des relevés de notes obtenues au cours de vos années d'études supérieures : BTS 1ère année semestre 1, semestre 2 ; BTS 2ème année, semestre 1,
- Les appréciations de stage de BTS 1ère année et de 2ème année,
- Les photocopies de tous les diplômes et tous documents justifiant que le candidat remplit les conditions d'accès à la formation ainsi que le relevé des notes obtenues à l'examen (à fournir dès que possible),
- Un curriculum vitae détaillé portant sur les expériences professionnelles,
- Une lettre de motivation détaillée précisant éventuellement le projet professionnel,
- Éventuellement toute pièce susceptible d'avantager votre candidature,

## 3. Modalités d'organisation de la sélection et de la formation.

### 3.1 Modalités de sélection

Les étudiants sont admis en formation après avoir satisfait aux épreuves de sélection. Celles-ci s'organisent en deux phases:

- **Phase d'analyse d'admissibilité sur dossier,**
- **Phase d'épreuve orale d'admission.**

Les candidats ayant satisfait à la phase d'admissibilité pourront se présenter à la phase d'épreuve orale d'admission.

Sont dispensés de la phase d'admissibilité les candidats bénéficiant d'une VAE partielle pour un diplôme professionnel du travail social de niveau III. Le Directeur et la Responsable de la formation recevront ce candidat lors d'un entretien préalable afin de concevoir un parcours personnalisé de formation constitué des domaines de compétences restant à valider.

Dans la mesure où le nombre de candidats reçus ne serait pas suffisant, Le Lycée Stella Maris se réserve la possibilité d'organiser d'autres sessions de sélection.

### Les épreuves de sélection pour les candidats en formation initiale :

#### **Phase d'analyse d'admissibilité sur dossier<sup>8</sup>.**

Le candidat sera classé selon les critères suivant, par ordre décroissant d'importance :

- Les moyennes des notes des 3 derniers semestres de BTS (ou autres diplômes ouvrant droit à la formation),
- Les appréciations des professeurs de BTS et des tuteurs de stage,
- Les mois d'expériences dans le secteur social,
- Les jours d'absences non justifiées.

<sup>7</sup> Pour les candidats sollicitant un financement employeur, OPCO, merci de vous rapprocher de la Direction du Lycée Stella Maris.

<sup>8</sup> Tout candidat obtenant une note d'au minimum 10 points, sera déclaré « admissible » et pourra alors passer en phase d'épreuve orale d'admission.

### **Phase d'épreuve orale d'admission**

La phase d'épreuve orale d'admission consiste en un **entretien** individuel mené par 2 membres de la commission de sélection destiné à vérifier ses aptitudes à investir cette formation, ses capacités de communication, la présentation et l'argumentation des motivations du candidat.

À l'issue de la phase orale d'admission, les candidats seront classés par ordre décroissant selon le cumul des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

### **Les épreuves de sélection pour les candidats en formation continue :**

**Phase d'admissibilité sur dossier :** Le candidat sera noté de la manière suivante :

- Les mois d'expériences dans le secteur social,
- Les réponses aux questions de motivation et de positionnement dans le projet de formation en DECESF.

### **Phase d'épreuve orale d'admission :**

La phase d'épreuve orale d'admission consiste en un **entretien** individuel mené par 2 membres de la commission de sélection destiné à vérifier la justification du projet de formation, les aptitudes du candidat à réussir cette formation et les facilités de communication et d'argumentation du candidat.

À l'issue de la phase orale d'admission, les candidats seront classés par ordre décroissant selon le cumul des notes obtenues aux épreuves d'admissibilité et d'admission.

### **3.2 Commission de sélection.**

Comme stipulé dans l'article D. 451-28-5 du CASF : L'admission dans la formation est prononcée par le directeur d'établissement après avis de la commission d'admission.

Cette commission prend en compte les éléments figurant dans le dossier de candidature complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession. Elle comprend, outre le directeur d'établissement, le responsable de la formation et des enseignants de l'établissement. Ses membres sont désignés annuellement par le chef ou le directeur d'établissement.

La commission de sélection s'assure de la conformité de l'épreuve, conformément au présent règlement et arrête la liste des candidats admis à suivre la formation :

- La liste principale par ordre de classement et du quota d'entrée en formation autorisé par la Région Nouvelle-Aquitaine (15 places en formation initiale, 10 places en formation continue et 5 en Apprentissage).
- La liste d'attente, établie par ordre de classement pour compléter les effectifs du quota d'entrée en cas de désistement de candidats déclarés admis.
- La liste de candidats non admis.

Les listes arrêtées sous la responsabilité du Directeur du Lycée Stella Maris ou son représentant, mentionnant la voie d'accès (formation initiale, formation continue) pour chaque candidat admis, seront communiquées à la DEETS.

Les candidats ayant été admis en phase d'admission sont déclarés admis sur la liste principale ou sur la liste d'attente selon la note obtenue.

La validité des listes principale et d'attente est limitée à la rentrée consécutive à la campagne annuelle de sélection.

La demande éventuelle de report d'entrée en formation doit être adressée à la direction du Lycée Stella Maris qui prendra décision.

L'inscription définitive est subordonnée à l'obtention du BTS ESF.

### **4. Publication des résultats**

La publication des résultats des épreuves de sélection sera effectuée à compter du **MERCREDI 02 AVRIL 2024**.

Un courriel indiquant l'inscription sur la liste principale, ou le classement sur liste d'attente sera adressé à chaque candidat.

### **5 - Dispenses**

Les titulaires d'un diplôme ouvrant droit à la formation au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale bénéficient des dispenses de validation des domaines de compétence indiquées par les cases grisées du tableau ci-dessous.

Tableau des dispenses relatives aux domaines de compétences constitutifs du D.E.C.E.S.F

**Tableau des dispenses relatives aux domaines de compétence constitutifs du DECESF**

*Les titulaires d'un diplôme ouvrant droit à la formation au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale familiale bénéficient des dispenses de validation des domaines de compétence indiquées par les cases grisées du tableau ci-dessous ».*

		Diplômes ouvrant droit à dispense						
		BTS ESF	DUT CS toutes options	DUT CS options AS et ASSC	DE ASS	DE ES	DE ETS	DE EJE
Domaines de compétences du DECESF	DC1A							
	DC1B							
	DC1C							
	DC2AB							
	DC2C							
	DC3							
	DC4 A							
	DC4 B							

Les étudiants qui n'ont pas obtenu plusieurs domaines de compétences peuvent s'inscrire en redoublement . Ils bénéficieront d'un parcours allégé et aménagé pour passer les certifications.